

Compte-rendu de l'Assemblée Générale des Délégués de la FMCA 24 novembre 2012 à Turin

Présents - Absents

25 personnes étaient présentes.

Excusés : Le Mouvement Citoyens Vaudois, le Mouvement Citoyens Romand et M. Baertschi du MCG, pour cause d'incident de moyen de transport en cours de route ; J.-P. Gispalou (absent).

Absent ayant reçu la convocation : Christophe Leiss pour le MCSE.

Sylvia Garbelli fait la présentation des représentants des délégations présentes :

- Pierre Biguet, membre fondateur, porte-parole du gouvernement provisoire Etat de Savoie en formation.

- Sylvia Garbelli, Mouvement Citoyen du Piémont.

- Claude Jeanneret, président de la FMCA et représentant le Mouvement Citoyens Genevois (MCG)..

- Jean-Marc Fonseca, président du Mouvement Citoyen du Pays Niçois.

Secrétaire de séance : Laetitia Barriera.

La séance se déroule selon l'ordre du jour envoyé aux participants, Claude Jeanneret assure la présidence de la séance.

Seuls les délégués du FCMA prennent part au vote, le vote se déroulant à main levée.

Introduction du président

Le Président Claude Jeanneret fait un rappel historique de la création de la FMCA : Canton de Genève, Savoie, Piémont, Val d'Aoste, Comté de Nice ont une vision commune de l'Arc Alpin.

A l'origine il y avait une rencontre entre le MCG et Pierre Biguet sur la défense des intérêts des citoyens de la région.

Si l'Union européenne et les Etats Nations ont fait leur temps, il convient de proposer une alternative.

La FMCA a une logique territoriale : l'Union des citoyens de l'Arc Alpin. C'est un Mouvement Fédérateur que nous mettons en place.

Approbation du compte-rendu de l'Assemblée constitutive du 12 novembre 2011

- Approbation du CR de la première AG de Genève (reçu en février 2012), à la majorité.

Point de la situation sur l'état des membres.

Admission / Démission.

- **Countéa de Nissa** : Selon le vœu formulé par le MCPN lors de sa réunion du 15 septembre 2012, cette organisation qui avait demandé l'octroi d'une période de réflexion, propose sa candidature officielle à la FMCA. Elle transmet ses statuts au président. Le MCPN émet le vœu que son association soit hébergée si possible dans le Canton de Genève.

L'adhésion du MCPN est ratifiée par un vote à la majorité des présents.

- **Piémont** : Sylvia Garbelli expose la situation, un certain nombre de membres du mouvement Piémontais sont réticents à l'idée que leur mouvement soit « domicilié » en Suisse.

Il n'y a pas de contradiction à ce que le Mouvement Citoyen Piémontais soit créé sur le territoire piémontais (sous forme d'une fédération des mouvements piémontais) et dispose d'une représentation au sein de la FMCA.

La candidature de Sylvia Garbelli pour le Mouvement Citoyen du Piémont est donc proposée.

- Pierre Biguet aborde alors les problèmes soulevés par la dissidence au sein du **Mouvement Citoyen de Savoie**. Le fait qu'un certain nombre d'individus aient décidé de mettre leur mouvement sous l'autorité du Comité National de Résistance de la Savoie était en contradiction avec les Statuts du MCSE et ceux de la FMCA. Un certain nombre de problèmes graves ont conduit une partie des militants Savoisiens des Mouvements Citoyen à créer un nouveau mouvement citoyen plus conforme aux options qui avaient prévalu pour sa création. (Voir le compte-rendu de la première réunion de Genève de la FMCA).

Jean-Marc Fonseca intervient sur l'affaire de Bardonnex que le MCPN avait refusé de cautionner, et trouve inadmissible que ni la FMCA ni le Mouvement Citoyen Genevois premier concerné par cette opération n'en aient été avertis. Il demande donc que des sanctions soient prises à l'encontre des organisateurs membres de la FMCA.

Claude Jeanneret fait remarquer que sur le plan international cette action a eu peu de répercussions.

- **Candidature du nouveau MCSE**. M. Chiaberto Robert, Président du MCSE, présente la candidature du Mouvement Citoyen de Savoie.

Après avoir exposé l'historique et le bilan de son mouvement et annoncé la création des différents Mouvements Citoyens par provinces, trois pour la Savoie du Sud et trois pour la Savoie du Nord.(Voir document fournit par M. Robert Chiaberto) L'admission est mise aux voix. L'admission des 6 nouveaux mouvements citoyens de Savoie est adopté à la majorité des présents.

- **Démissions** : Compte tenu des précédents exposés, le président demande si des sanctions doivent être prises à l'encontre des personnes du MCSE dissident, et notamment de son représentant au sein de la FMCA.

Mise aux voix de la proposition d'exclusion de la FMCA du MCSE présidé par Jean Blanc et du représentant au sein de la FMCA Christophe Leiss.

L'exclusion est donc confirmée par un vote majoritaire des délégués présents.

Il est émis le vœu de demander à l'ex-MCSE de ne plus usurper le logo du MCSE.

Jean-Marc Fonseca soulève la question de l'équilibre des rapports de forces lors des votes. Question déjà soulevée lors de la première AG de la FMCA.

Selon l'organisation interne, géographique, historique, administrative ou culturelle de chaque pays représenté, par exemple: Cantons pour les Mouvements Citoyens Suisses, Provinces, Vallées et bassins versants, Communes, Paroisses, etc... Si lors d'un vote chaque entité (Mouvement Citoyen Local) vote cela peut représenter un déséquilibre en termes de représentation ou de rapport de force. C'est-à-dire que selon le découpage et l'organisation propre à chaque pays, le point de vue d'un pays peut se retrouver de fait en infériorité de représentation numérique.

Claude Jeanneret propose une commission d'étude sur le sujet et un état de la situation sera présentée lors de la prochaine réunion de la FMCA.

Rapport d'activité de la FMCA et rapport financier

Claude Jeanneret : A ce jour pas de grosse activité seulement deux réunions. Une première année consacrée à l'information et au recueil des aspirations de chacun.

Deux réunions pour une politique d'action coordonnée pour l'année 2013.

Question soulevée par Sylvia Garbelli : a-t-on une ligne directrice commune à tous les mouvements ou chaque Mouvement doit-il rester autonome dans sa ligne de conduite politique ?

Réponse de Claude Jeanneret : Chaque mouvement à ses spécificités et doit surtout être à l'écoute des citoyens de son pays.

Pierre Biguet : Comment organiser dans chaque « région » (pays ?) des réunions publiques et médiatisées ?

Suggestion de Colette Biguet : « Sur l'aspect visuel communicant ne peut-on se doter d'un emblème Logo, drapeau .etc..de la FMCA. ? »

Claude Jeanneret n'est pas favorable aux emblèmes.

- Rapport financier : Pas de cotisations= pas de budget. Suivi du Procès verbal... mais pas de gestion lourde.

- JM Fonseca fait remarquer que pour les pays sous tutelles françaises, nous allons être confrontés aux élections municipales de 2014. Comment lever des fonds, comment mutualiser certaines dépenses ?

- Claude Jeanneret : Ce n'est pas le but de la FCMA de financer les mouvements chez eux. Chaque entité a son autonomie.

La FCMA n'est pas là pour agir de manière centralisatrice et directiviste.

Robert Mercier (MCPN) : Monsieur le Président, je vous remercie de me donner la parole. Je voudrai, d'ailleurs abonder dans votre sens quand vous dites que chaque entité a son autonomie: cela va dans le sens de ce que nous sommes et avons toujours été en ce qui concerne le Comté de Nice. C'est bien pour cela que notre peuple Niçois a choisi librement de se dédier à un nouveau souverain, le Comte de Savoie, en 1388, afin de ne pas être intégré dans une structure centralisée comme le royaume de France et ainsi garder nos droits et privilèges qui ont été confirmés et maintenus par nos nouveaux souverains savoyards. C'est d'ailleurs ce qui nous unit aujourd'hui, car nous subissons tous les méfaits des structures centralisées de la France, de l'Italie et de l'Europe actuelle. C'est bien parce que leur Europe est en crise et qu'elle peut s'écrouler un jour ou l'autre, que nous avons le devoir de bâtir, ensemble, de nouvelles structures appelées à survivre au vieux monde qui vit sa fin. Il faut rappeler que les anciens Etats de Savoie étaient une confédération de cantons et de communes libres et que nous vivons mal la tutelle de Paris, Berne ou Rome. L'histoire n'est écrite nulle part: elle sera ce que nous en ferons.

Question de Laetitia : Peut-on définir des objectifs communs à court, moyen et long termes ?

Intervention de Colette : Nous sommes, grâce à la création des Mouvements Citoyen, la plus grande force politique à ce jour (voir carte).

Claude Jeanneret : Il est évident qu'il faut partager les expériences et se concentrer chacun sur ce qui paraît la tâche essentielle dans son pays.

A ce propos un membre du MCSE rappelle qu'Eric Stauffer devait activer la mise en place d'un site de la FMCA. Claude Jeanneret se charge de rappeler la chose à ce dernier.

A propos de budget de fonctionnement pour la première année, JM Fonseca, rappelle qu'Eric Stauffer avait proposé de trouver des sponsors pour couvrir les premiers frais.(A lui rappeler aussi.)

Election du comité directeur et de la présidence

- Le président propose de passer à l'élection du nouveau comité directeur et du président.

Un appel à candidature est lancé dans la salle.

- **Robert Mercier du MCPN propose sa candidature.**
- **Michel Chiaberto MCSE propose sa candidature.**
- **Sylvia Garbelli MCP renouvelle sa candidature**
- **Jean-Marc Fonseca MCPN renouvelle sa candidature**
- **Pierre Biguet (Etat de Savoie) renouvelle sa candidature.**

Nul ne contestant les candidatures, le nouveau Comité Directeur est mis aux voix et élu à la majorité des présents.

L'ensemble des votants renouvelle ensuite sa confiance en Claude Jeanneret qui assume par un second mandat le nouvel exercice de la fédération.

Perspectives pour les moyens citoyens - Divers

Perspectives : la crise qu'elle fut économique, structurelle ou institutionnelle ouvre des perspectives importantes pour nos mouvements. A l'inverse des partis traditionnels parlementaires englués dans des doctrines idéologiques ou des positionnements droite-gauche les mouvements citoyens ne sont pas impuissants puisque leur rôle est de redonner au peuple la parole et le goût d'agir sur leur vie quotidienne. Il s'agit d'occuper l'espace politique local par la parole des citoyens. Il s'agit de proposer, plutôt, ce qui réunit (la terre, la langue, la culture) que ce qui divise (les partis politiques et leurs clivages dépassés...gauche/droite), il s'agit d'opposer une démarche citoyenne et solidaire à une démarche individualiste et consumériste.

Jean-Marc Fonseca : Genève est dirigée par une coalition majoritaire Vert-PS , Nice est dirigée par une coalition majoritaire d'étiquette radicalement opposée pourtant ces deux villes ont en commun bien des problèmes.

Se pose ainsi le problème de la préférence donnée pour l'emploi aux résidents locaux et de favoriser les entreprises locales en termes d'appel d'offre.

Pierre Biguet : Dès que l'on s'occupe des problèmes des Citoyens que l'on porte la parole des citoyens, on se fait traiter de populiste. Comment contrer cet anathème ?

Claude Jeanneret : Si le fait de s'occuper du bien-être de ses concitoyens, et des questions touchant à leur territoire c'est être populiste, alors nous sommes populistes.

Robert Mercier : Il me semble, à cet égard, qu'il faut utiliser les concepts de l'adversaire quand nous pouvons les retourner contre eux. Je donne un exemple avec ce que nous faisons actuellement dans la Plaine du Var, terres agricoles fertiles, que les politiciens veulent urbaniser. Nous occupons actuellement des terrains et comptons multiplier les actions en ce sens: mais pourquoi, nous sommes-nous investis dans la défense des terres fertiles de la Plaine du Var ? Pour défendre des familles de vieux Niçois qui risquent d'être expulsées et pour éviter que leurs terres soient bétonnées. Mais, au niveau de la communication, en revanche, il nous faut nous engouffrer dans la brèche ouverte par ceux d'en face avec les arguments qu'ils mettent en avant vis-à-vis d'une population sensible à l'emploi, à l'écologie et à l'environnement. Garder des terres agricoles, et encore plus en période de crise, permet de favoriser l'emploi local en gardant nos jeunes cultivateurs sur nos terres, permet aussi de diminuer la "taxe carbone" en évitant des transports très gros consommateurs en carburant et en diminuant, par là, une pollution supplémentaire, permet enfin de pouvoir avoir une traçabilité réelle sur ce que nous mangeons.

Questions diverses : En attendant (le site de la FCMA), nous avons beaucoup de préoccupations et d'expériences à partager. Nous pourrions ainsi essayer de mutualiser nos contacts médias (presse-radio-tv- blog etc..) pour promouvoir les mouvements citoyens. Nous pouvons déjà commencer en utilisant nos boîtes e-mail.

Sylvia Garbelli passe ensuite la parole à Massimo Iaretti qui expose la situation particulière du Piémont.

Plus personne ne désirant prendre la parole, le président Jeanneret clôt la séance. Il est 18 heures.